



Communiqué de presse

12 février 2020

E3C : plus de zéro pour les élèves de René-Josué-Valin

Laurence Guillermou
chargée de
communication

T : 01 43 57 16 16

108/110, avenue Ledru-Rollin
75544 Paris Cedex 11

Bonne nouvelle, tous les élèves du lycée René-Josué-Valin de La Rochelle vont pouvoir repasser leurs épreuves de contrôle continu ! En effet, sans aucun motif raisonnable, 15 d'entre eux avaient été « punis » d'un zéro et d'une interdiction à repasser leurs épreuves car ils étaient « soupçonnés » d'être des « bloqueurs ».

Après s'être entretenu avec les parents et la FCPE vendredi dernier, le ministère de l'Éducation nationale s'est engagé à ce que ces 15 élèves puissent repasser leur examen. Si la FCPE se félicite d'avoir obtenu le respect de ces droits élémentaires pour ces jeunes, elle attend de sa rencontre avec le ministre M. Blanquer le 24 février des réponses à ses autres propositions qui concernent l'ensemble des élèves métropolitains, outre-marins et de l'étranger, à savoir :

- annulation de tous les zéros,
- convocation de tous les élèves aux épreuves de rattrapage,
- prise en compte des seules notes au-dessus de la moyenne pour cette session.

Nous resterons tous mobilisés jusqu'à ce que nous obtenions satisfaction !

Le conseil d'administration national de la FCPE